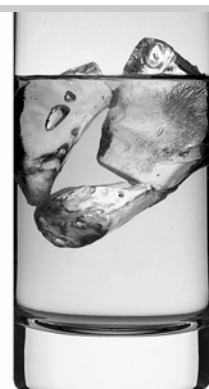


Résumé et prise de position

Evaluation du Programme alcool «ça débouche sur quoi?», 1999–2002



Office fédéral
de la santé publique

Table des matières

| | |
|------------------------------------------------|----|
| Introduction | 3 |
| Résumé de l'évaluation | 5 |
| Prise de position de la direction du programme | 11 |



Impressum

Office fédéral de la santé publique
Editeur : Office fédéral de la santé publique
Date de publication : août 2003

Informations :
sur l'évaluation : OFSP, Centre de compétences en évaluation CCE,
3003 Berne, tél. +41 31 323 88 03, evaluation@bag.admin.ch
sur le programme : www.programme-alcool.ch
OFSP, section Alcool et tabac, 3003 Berne,
tél. +41 31 323 88 32, anne-rose.barth@bag.admin.ch

Mise en page : OFSP
Illustrations : cR DDB, Bâle
Mise en page du résumé de l'évaluation : évaluateurs, IHA-GfK, Hergiswil

Distribution : OFSP, Centre de compétences en évaluation CCE,
3003 Berne, tél. +41 31 323 87 24, www.health-evaluation.admin.ch

Introduction

Le premier programme national de prévention dans le domaine de l'alcool, intitulé « Ça débouche sur quoi ? », a été lancé en 1999. Ce vaste programme, constitué de six projets partiels, est réalisé conjointement par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Régie fédérale des alcools (RFA) et l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA).

Une évaluation externe accompagnait ce programme depuis l'an 2000. Celle-ci étant terminée, le rapport final est désormais disponible. L'OFSP évalue ses principaux programmes pour améliorer son travail et aussi pour en tirer des leçons.

Un des buts de cette étude était d'analyser les quatre premières années de « Ça débouche sur quoi ? », afin que l'on puisse adapter le programme lors de sa prochaine phase. Ainsi, le rapport final comprend des conclusions et des recommandations qui sont actuellement utilisées pour la planification du nouveau programme.

Ce document présente le résumé original de l'étude (y compris les principales recommandations) ainsi que la prise de position de la direction du programme. Dans cette prise de position, les responsables du programme donnent leur point de vue sur les résultats et les recommandations de l'évaluation et expliquent comment ils envisagent de poursuivre leur travail.

Le Centre de compétences en évaluation (CCE) de l'OFSP souhaite souligner en particulier d'autres conclusions tirées par les évaluateurs. En effet, ces conclusions vont au-delà des résultats concrets relatifs au programme et sont, par conséquent, très intéressantes pour d'autres programmes ou projets (cf. p. 9).

Ce rapport ainsi que son résumé détaillé peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : www.health-evaluation.admin.ch.

Nous vous remercions de votre intérêt.

Office fédéral de la santé publique
Centre de compétences en évaluation (CCE)

IPSO.

RECHERCHE SOCIALE G
un centre de compétence de IHA-GfK



Institut d'études politiques **I N T E R F A C E**

AGF *INSTITUT DE MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE*
DE L'UNIVERSITÉ DE BERNE **ISPM**

Programme alcool 1999-2002

« ça débouche sur quoi? »

Résumé de l'évaluation

Matthias Peters

Equipe de projet :
Matthias Peters, IPSO
Cornelia Furrer, Interface
Heinz Bolliger-Salzmann, ISPM Bern

Sur mandat de
l'Office fédéral de la santé publique
Centre de compétences en évaluation

Hergiswil, décembre 2002

Résumé de l'évaluation

Le programme alcool est un **programme de prévention** prévu initialement pour une période de quatre ans, de 1999 à 2002. Il est soutenu par l'Office fédéral de la santé publique, la Régie fédérale des alcools et l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies.

Son **objectif global** est la « réduction des comportements à risque en matière d'alcool au sein de la population ». La campagne intitulée « ça débouche sur quoi ? »¹, avec un ouvre-bouteilles pour symbole, vise à informer, à sensibiliser et à inciter la population à réduire la consommation d'alcool. Ce programme veut interpeller en particulier les **personnes qui ont des consommations à risque de manière épisodique**, soit les femmes et les hommes qui consomment plus de deux fois par mois une quantité excessive d'alcool. Excessif signifie ici plus de 4 verres pour les femmes et plus de 5 verres pour les hommes.

Les **mesures** du programme sont réparties en six sous-projets qui ont chacun leurs objectifs et groupes cibles définis.

- Le sous-projet le plus visible et le plus important en termes de budget (env. 70%) est celui de la « **campagne de prévention** ». Cette campagne par affichage et spots cinéma/TV a pour but de sensibiliser la population et, en particulier, de favoriser une prise de conscience chez les personnes de 20 à 30 ans s'adonnant à l'ivresse épisodique.
- Le but du sous-projet « **partenariat** » est de fournir gratuitement aux centres de prévention et de conseil en matière d'alcoolisme régionaux et locaux des affiches et du matériel publicitaire à distribuer dans leur zone d'activité.
- Le sous-projet « **médecins de famille** » propose aux praticiens une formation continue sur les interventions brèves permettant d'aborder le sujet de la consommation d'alcool avec les patients.
- Par le biais du sous-projet « **Internet** », le programme vise en particulier les internautes pour leur transmettre de manière ludique les messages de prévention et les informations du programme alcool.

¹ "Alles im Griff?" resp. "Che ci cavi?"

- Le sous-projet « **communes** » s'adresse aux communes de 5 000 à 50 000 habitants et vise à stimuler la volonté politique et l'action sur le plan local pour réduire la surconsommation d'alcool.
- Le sous-projet « **helpline** » n'a été opérationnel qu'en l'an 2000. Il proposait aux personnes qui appelaient le 143 en raison d'un problème d'alcool un entretien personnalisé avec un interlocuteur qualifié.

L'**évaluation** du programme doit répondre aux quatre questions suivantes :

1. La conceptualisation du programme alcool et les décisions stratégiques qui ont été prises sont-elles pertinentes ?
2. Quels sont les points forts et les points faibles de la mise en œuvre du programme. Ce dernier est-il adéquat pour atteindre les objectifs et les groupes cibles définis ?
3. Quelles sont les mesures qui permettent d'atteindre les objectifs et les groupes cibles définis, et quels sont leurs effets ?
4. Quelle est l'influence du contexte ?

La **méthodologie** a été définie à partir du mandat et des effets visés par le programme : elle impliquait l'analyse des documents concernant le programme, l'exploitation des nombreux rapports déjà existants, l'utilisation de données générées par les sous-projets et de données achetées à des tiers ; parallèlement, 15 relevés de données propres par enquêtes qualitatives et quantitatives ont été réalisés. Il est établi que les résultats sont significatifs.

Les **résultats** obtenus sont des réponses aux questions ci-dessus et peuvent être résumés de la façon suivante :

1. Le programme alcool 1999-2002 est jugé **pertinent**, puisque la consommation inadaptée d'alcool en Suisse est un problème de santé ayant d'importantes conséquences sur la société. Le programme est en théorie suffisamment **motivé** même si la base théorique choisie n'a pas été prise en compte avec la rigueur nécessaire, ni dans la conception, ni dans la mise en œuvre, ni dans les réalisations. L'absence de concept de programme écrit (*logical model*) - un instrument de direction essentiel - représente certainement une lacune. Les **objectifs** centraux ont été soigneusement élaborés, bien

qu'ils n'aient pas été déduits de manière conséquente de la base théorique et que leur formulation se soit révélée insuffisante. L'évaluation des **stratégies** du programme alcool livre, elle aussi, un résultat ambivalent : la démarche fondamentale présente certes des avantages incontestés, mais également des inconvénients, dans la mesure où les connaissances disponibles n'ont pas été suffisamment exploitées.

2. Les **mesures** centrales ou sous-projets sont pertinents et éprouvés, même s'ils ne sont pas tous suffisamment motivés. L'organisation du projet est dans l'ensemble appropriée, bien que l'on observe certains problèmes de compatibilité entre l'administration fédérale et la direction du projet. La mise en oeuvre du programme est globalement réussie. Il serait toutefois prématuré de tirer des conclusions sur ses effets à long terme.
3. Evalués isolément, les **réalisations** (ou *outputs*) du programme sont satisfaisantes du point de vue qualitatif, et elles ont été obtenues de manière efficace, même si leur concordance avec les objectifs n'est pas assez conséquente et que les objectifs quantitatifs ne sont que partiellement atteints.

L'évaluation des **effets** par rapport aux objectifs (*outcome*) s'avère ardue en raison de la courte durée du programme et du contexte devenu plus difficile depuis son lancement. Les objectifs ne sont probablement pas encore atteints aujourd'hui.

Les **répercussions** du programme alcool (*impact*) ne peuvent pas encore être évaluées avec fiabilité à l'heure actuelle.

4. Le **contexte** conditionne à la fois la formulation et la réalisation des objectifs. A une exception près, cette influence reste dans l'ensemble modérée : différents changements légaux dans les domaines fiscaux, de la restauration et des médias vont toutefois à l'encontre du programme alcool et exercent une influence défavorable sur ses effets. Cette situation est une conséquence de l'absence de politique globale sur le thème de l'alcool.

En résumé, nous retiendrons que le programme alcool a été, dans l'ensemble, un succès, même si ses effets à long terme ne sont pas encore établis. Les sous-projets ont connu un succès plus ou moins marqué.

Nous pouvons en déduire les **recommandations** suivantes :

1. *Le programme alcool doit être poursuivi.*
2. *Le design doit être vérifié. La base théorique choisie doit être utilisée et mise en pratique de manière systématique.*
3. *Il convient de prendre des mesures qui permettent d'espérer des effets du programme à plus long terme.*
4. *Il y a lieu d'apprécier les sous-projets par rapport à leur contribution à l'objectif global et d'établir les futurs budgets en conséquence.*

Outre les résultats directement liés au programme, l'évaluation aboutit à un certain nombre de **conclusions complémentaires** pour la direction du projet à l'Office fédéral de la santé publique :

concernant les **aspects stratégiques** :

- Il convient de définir précisément les conditions cadres spécifiques d'un programme (projet) avant de le mettre en oeuvre.
- Les concepts trop abstraits et trop théoriques peuvent parfois entraver l'implantation d'un programme. C'est le cas, notamment, lorsqu'ils ne sont pas intégrés dans un concept de programme clairement formulé (*logical framework*).
- Avant de choisir les sous-projets qui sont indispensables dans un programme de ce genre, il y a lieu d'apprécier plus précisément leur contribution respective à l'objectif final.

concernant les **aspects opérationnels** :

- Les concepts d'un programme devraient faire l'objet d'une évaluation *ex ante* qui tienne compte également de l'organisation de projet prévue.
- Il convient de séparer clairement la conceptualisation (stratégie) et la mise en oeuvre des programmes.

concernant les **aspects politiques** :

- Pour garantir la réussite d'un programme, il est extrêmement important qu'il bénéficie d'une large acceptation politique.
- L'évaluation doit être intégrée et planifiée dans un programme (projet) dès la phase initiale.

Prise de position de la direction du programme concernant l'évaluation du programme alcool national « ça débouche sur quoi? » 1999-2002.

La décision des trois organisations partenaires - l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Régie fédérale des alcools (RFA) et l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) - de lancer conjointement un programme de prévention dans le domaine de l'alcool constituait un premier pas vers une politique commune dans ce domaine. L'implication de ces trois institutions devait fournir une base solide et étendue pour les objectifs et les mesures du programme. L'idée fondamentale était de réunir et d'utiliser au mieux le savoir-faire, les responsabilités et les ressources disponibles.

En 1999, les spécialistes des cantons, des régions et des organisations privées se focalisaient surtout sur la problématique de la dépendance à l'alcool. La prévention de la consommation d'alcool n'était prise en considération que dans une moindre mesure. Grâce à l'enquête représentative menée dans le cadre de « ça débouche sur quoi? »¹, il a pu être démontré que la consommation d'alcool à risque, et donc l'état d'ivresse épisodique, avec tous les dangers que cela comporte, représente un grand problème social tant pour les personnes directement concernées que pour leur entourage, et qu'elle doit davantage être prise au sérieux.

L'objectif global du programme-alcool « ça débouche sur quoi? » était de « réduire les modèles de consommation à risque au sein de la population suisse ». Un objectif très ambitieux qui ne pourra cependant être atteint qu'avec un programme à plus long terme. Rien d'étonnant donc au fait que l'évaluation relève précisément que quatre années sont trop courtes pour obtenir des résultats mesurables pouvant attester d'une diminution de la consommation à risque.

L'évaluation porte une appréciation positive à la fois sur la pertinence du programme alcool et sur les réalisations des projets et en recommande la poursuite. Mais elle confirme aussi la nécessité de renforcer l'orientation permanente du programme sur ses effets afin de produire notamment une certaine durabilité. Il est donc essentiel que les moyens existants soient engagés de manière optimale, en adoptant une stratégie adéquate et harmonisée, pour atteindre les objectifs visés.

L'année 2003 sera surtout consacrée – parallèlement à l'implantation des deux projets à succès « Les communes bougent ! » et « Dépistage précoce et intervention brève » (formation continue pour les médecins) – au renouvellement du design du programme. Les recommandations découlant de l'évaluation seront intégrées dans les discussions de planification. A ce titre, la priorité sera donnée à la création de structures efficaces et à l'adaptation de l'objectif global. En outre, un concept d'auto-évaluation des projets individuels sera élaboré et mis en oeuvre afin de produire régulièrement des données sur leur contribution au

¹ « Risikoreiches Alkoholtrinken in der Schweiz » (consommation d'alcool à haut risque), enquête de référence pour le programme de prévention de l'alcoolisme de l'Office fédéral de la santé publique. ISPA, Lausanne, 1999

programme. Ces données fourniront entre autres une base de décision solide pour la direction future du programme et de ses projets.

Pour réduire les problèmes liés à l'abus d'alcool et réaliser un travail de prévention efficace, il est nécessaire d'engager des mesures d'envergure qui soient coordonnées par les différents partenaires. A long terme, elles devront faire l'objet d'une politique nationale en matière d'alcool. Le programme « ça débouche sur quoi? » constitue un premier pas dans cette direction mais il incombera à l'OFSP de poursuivre systématiquement son action ces prochaines années. Les choses ont également bougé sur le plan politique ces derniers mois. Les nouvelles dispositions de la loi sur la circulation routière, les débats sur l'introduction d'une taxe spéciale sur les alcopops, les réglementations sur la diffusion de publicités pour la bière et le vin à la radio et à la télévision, ainsi que les interdictions cantonales - toujours plus nombreuses - de poser des affiches publicitaires rendent d'ailleurs la population et les décideurs plus réceptifs aux objectifs de la prévention de l'alcoolisme. L'importante contribution du programme « ça débouche sur quoi? » à ce résultat positif nous encourage à faire face avec enthousiasme et motivation aux nouveaux défis des années à venir.